

L'ADJECTIF

- Mot dont la forme peut varier en genre et en nombre, ms ne possède pas lui même un genre (déterminé par le terme auquel il se rapporte)

On distingue les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels.

L' adj qualificatif indique une caractéristique **essentielle** ou **contingente** du terme auquel il se rapporte, sauf blocage sémantique, il est gradable.

- a régulièrement un correspondant nominal
- au Fémn, forme svt la base d'1 Adv dérivé en *-ment*
- se pronominalise par **le** invariable et peut-être repris par la proforme **te(le)(s)** , lorsque celle-ci est dvppée par 1 relative ou 1 consécutive, elle évoque la notion générale de propriété

L'adj qualificatif renvoie à une propriété dépourvue d'autonomie référentielle, c'est pourquoi :

- ne peut pas déterminer directement une occurrence particulière (seulement / à 1 entité support)
- 1 adj substantivé ne renvoie plus à la seule propriété qu'il dénote ms à 1 classe d'entités définie par un ensemble de traits comprenant cette propriété.
- la propriété dénotée par l'adjectif est apte à caractériser des sortes de référents déjà catégorisés, mais pragmatiquement inapte à définir une véritable catégorie.

La fonction de l'adjectif qualificatif se définit selon la manière dont il est mis en relation avec son élément régisseur : relié à un terme recteur par un vbe (attribut du sujet ou de l'objet)

modificateur facultatif ds 1 GN (épithète)

se rapporte à 1 GN dont il est séparé par 1 pause ou une intonation (détaché (ou apposé))

L'adj relationnel, immédiatement postposé au N, il indique une relation (par définition non-gradable) avec le référent du N dont il est dérivé.

Il est l'équivalent syntaxique et sémantique d'un CDN ou d'1 relative qui expliciterait cette relation.

- n'est pas associé à 1 nom de propriété car ne dénote pas une propriété.
- ne se coordonne pas avec des adj qualificatifs.

Les adjectifs relationnels ne s'emploient normalement qu'en fonction épithète, mais en emploi contrastif ils peuvent fonctionner comme attributs (*ce parc n'est pas national mais régional*), et ils se transposent dans la catégorie de l'adj qualificatif pr dénoter les propriétés pragmatiquement associées au N dont ils sont dérivés.

Le grpe adjectival

Comme mot tête d'1 gpe Adj, l'adj qualificatif pt être complété par différents types de modificateurs, on peut en distinguer 2 grds types :

-modification par un Adv

-modification par un gpe prépositonnel (appelé complt de l'adj)